



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE DU 12 OCTOBRE À 19 H

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Mélanie Gervais, parent
Madame Anne-Marie Giard, parent
Madame Geneviève Houle, parent
Monsieur Germain Pitre, parent et représentant au comité de parents
Madame Emmanuelle Chrétien, représentante du personnel enseignant
Madame Mélanie Jalbert, représentante du personnel enseignant
Madame Julie Pronovost, représentante personnel de soutien
Madame Mélissa St-Onge, technicienne service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Madame Mireille Leclerc, parent substitut
Monsieur Hugo Desrosiers, parent substitut
Monsieur Pierre-Luc Moisan, direction
Madame Josée Lehoux, direction adjointe

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Ouverture de l'assemblée à 19 h 05 et vérification du quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout du point 9.7 Campagne de financement
Ajout du point 10.4.1 Soutien aux enseignants
Ajout du point 10.4.2 Membre élu de la communauté

Il est proposé par monsieur Germain Pitre et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-01

3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE

Madame Julie Pronovost fera office de secrétaire pendant les rencontres.

4. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

4.1 Pouvoirs du conseil d'établissement

Monsieur Pierre-Luc Moisan présente un tableau qui a été élaboré sur la base de documents émanant du MEES, de la CS Marie-Victorin et de la table des secrétaires généraux de l'Estrie et de la Montérégie.

Il explique le rôle des parents au sein du conseil d'établissement. Ce document sera envoyé aux membres par courriel et chacun pourra en faire la lecture.

4.2 Dénonciation de conflits d'intérêts

Monsieur Pierre-Luc Moisan explique en quoi consiste le formulaire de dénonciation de conflits d'intérêts.

4.3 Formulaire d'autorisation de divulgation de renseignements

Un formulaire d'autorisation est remis aux membres parents pour obtenir le consentement de diffuser le nom et l'adresse courriel de chacun sur le site de l'école et aussi de transmettre ces informations au Centre de services scolaire des Patriotes.

4.4 Budget de fonctionnement du CÉ (déplacement et gardiennage).

Monsieur Pierre-Luc Moisan informe que le conseil d'établissement dispose d'un montant de 300,00 \$ pour l'année. Cette somme peut servir pour des frais de gardiennage, de déplacement, de secrétariat ou de collations/repas fin d'année. Madame Julie Pronovost ajoute que nous avons des formulaires de réclamation disponibles au secrétariat et ils seront envoyés par courriel aux membres. Monsieur Pierre-Luc Moisan précise qu'il faut joindre une pièce justificative au formulaire pour la demande de réclamation. Par la suite, cette demande sera présentée au prochain CÉ et après approbation, madame Julie Pronovost procèdera au paiement.

5. ÉLECTIONS

5.1 Élection d'un membre parent au comité de parents du CSSP

Il est proposé par madame Mélanie Gervais et résolu :

QUE madame Geneviève Houle soit élue comme membre parent pour l'année 2021-2022.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-02

5.2 Élection du président du conseil d'établissement

Il est proposé par monsieur Germain Pitre et résolu :

QUE madame Mélanie Gervais soit élue présidente du CÉ pour l'année 2021-2022.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-03

5.3 Élection du vice-président du conseil d'établissement

Il est proposé par madame Mélanie Jalbert et résolu :

QUE madame Anne-Marie Giard soit élue vice-présidente du CÉ pour l'année 2021-2022.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-04

6. OUVERTURE DE LA RÉUNION

6.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2021.

Monsieur Pierre-Luc Moisan procède à la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre du 15 juin 2021.

Il est proposé par madame Julie Pronovost et résolu :

QUE le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2021 soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-05

6.2 Suivi au procès-verbal

Le parc-école est maintenant terminé et ouvert aux élèves. Une inauguration officielle suivra. Au niveau de l'organisation scolaire, monsieur Pierre-Luc Moisan informe les membres que nous avons une classe multi en maternelle 4 ans. Pour le plan de l'effectif de l'école, les postes demeurent les mêmes sauf au niveau des services professionnels. Il y a eu une réorganisation pour les psychologues du Centre des services scolaire. Les personnes ne sont plus présentes dans les écoles et viennent à la demande. Pour l'orthophonie le poste d'une journée par semaine demeure non comblé. Si besoin il y a, nous pouvons faire appel à l'externe pour des demandes d'évaluation. En psychoéducation, nous avons bonifié le service à 2 jours par semaine au lieu d'une journée. Les normes et modalités sont en travail. Les documents seront sur le site de l'école et une annonce sera faite aux parents dès que ceux-ci seront terminés.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Mireille Leclerc étant présente à la rencontre mentionne qu'elle est disponible en tout temps pour aider à l'école. Soit pour du bénévolat, la réalisation de projet ou autres.

8. REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Aucune personne ne siège à ce poste.

9. POINTS DE DÉCISIONS

9.1 Dispense de lecture du procès-verbal

Il est proposé par monsieur Germain Pitre et résolu :

QUE les membres de l'assemblée fassent la lecture du procès-verbal lors de la réception par courriel pour éviter le temps de lecture sur place.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-06

9.2 Règles de régie interne

Monsieur Pierre-Luc Moisan explique le document aux membres. Le document sera envoyé par courriel.

Il est proposé par madame Emmanuelle Chrétien et résolu :

QUE les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-07

9.3 Calendrier des séances et plan de travail

Après consultation et tenant compte des disponibilités de tous nous avons établi le calendrier comme suit : lundi 13 décembre, lundi 21 février (TEAMS), mardi 10 mai (TEAMS) et mardi 14 juin. Le calendrier sera envoyé par courriel.

Il est proposé par madame Emmanuelle Chrétien et résolu :

QUE le calendrier des séances soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-08

9.4 Principes d'encadrements relatifs aux contributions financières des parents

Monsieur Pierre-Luc Moisan fait la lecture du document. Il informe les membres que le ministère octroie des sommes pour aider les écoles à offrir des activités aux élèves, il y a la mesure école accessible et inspirante et la mesure sorties scolaires en milieu culturel. Pour les activités qui ne sont pas incluses dans ces mesures, elles seront facturées aux parents en respectant les principes d'encadrements. Les activités éducatives seront présentées et facturées plus tard. Une suggestion de ces activités et un sondage devront être remis aux parents afin de déterminer le taux de participation et la réalisation de ces activités.

Il est proposé par madame Mélanie Gervais et résolu :

QUE le document des principes d'encadrement relatifs aux contributions financières des parents soit adopté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-09

9.5 Autorisation de sorties dans le quartier

Monsieur Pierre-Luc Moisan demande si le conseil d'établissement autorise les sorties pour les élèves dans le quartier comme : Maison de la Culture, patinoire, le parc de la Fabrique, L'Antoinette, etc.

Il est proposé par madame Anne-Marie Giard et résolu :

QUE les sorties dans le quartier soient permises, et ce, jusqu'à la première rencontre du CÉ de l'année scolaire 2022-2023.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-10

9.6 Sorties scolaires

Madame Emmanuelle Chrétien demande aux membres l'autorisation de planifier une activité spéciale supplémentaire aux sorties à venir pour ses élèves finissants en juin 2022. Comme nous avons déjà

effectué un dépôt en octobre 2019 au *Camp Boute-en-Train* (activité annulée à cause de la CODID-19), nous pouvons récupérer ce montant et le déduire de la facture de cette année. Il y aurait un ajout des coûts pour le transport.

Aussi, madame Mélanie Jalbert demande l'accord des membres pour recevoir *Futés de nature* à l'école pour une présentation sur le thème de « Les animaux se préparent à l'hiver » aux élèves du préscolaire. Cette animation serait présentée le mercredi 20 octobre prochain.

Il est proposé par monsieur Germain Pitre et résolu :

QUE les activités soient adoptées.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 21-22-11

9.7 Campagne de financement

Lors de l'assemblée générale des parents, il y a eu une discussion en lien avec la réussite de la campagne de financement *Écoles enracinées* organisée par madame Martine Ruel. La vente de paniers de légumes biologiques produits par les fermes du Réseau des fermiers de famille a suscité beaucoup d'intérêt et nous voulons reconduire cette campagne d'année en année. Elle rapporte 7,00 \$ par panier vendu. Donc, monsieur Pierre-Luc Moisan a permis à madame Martine d'aller de l'avant pour ce projet encore cette année.

Une discussion s'ensuit sur plusieurs sortes de campagnes de financement. Madame Mireille Leclerc parle d'une vente de sapin de Noël pour financer des projets en 1^{re} et 2^e année. Madame Mélanie Gervais parle d'une compagnie qui pourrait donner un retour de 40% sur un produit vendu. Madame Emmanuelle Chrétien parle d'une suggestion d'activité proposée par les enseignantes de 1^{re} et 2^e année – vente de graines de citrouille.

Monsieur Germain Pitre suggère d'avoir des campagnes de financement récurrentes et clé en main afin de soulager la tâche du personnel de l'école. La participation de parents bénévoles, des élèves et des membres de l'équipe-école seraient intéressantes et nous pourrions en faire des événements festifs. Monsieur Pierre-Luc Moisan ajoute qu'en respectant les consignes du Centre des services scolaire des Patriotes (demande de soumission détaillant la campagne, signature de contrat et une entente de mode de paiement) le projet peut se faire. Aussi, il faut savoir que le but des campagnes de financement est d'amasser des sous au profit de tous les élèves, donc elles sont organisées pour toute l'école.

En terminant, monsieur Germain Pitre demande s'il est possible de sonder les parents pour savoir si certains d'entre eux auraient le désir de participer en étant membre de l'O.P.P.

10. POINTS D'ÉCHANGE

10.1 Correspondance

Aucune correspondance.

10.2 Parole au représentant du comité de parents

Aucun représentant à la rencontre.

10.3 Parole à la technicienne au service de garde

Madame Mélissa St-Onge explique l'utilisation du thermomètre vestimentaire, c'est un outil qui aide les élèves à se vêtir correctement pour être confortable lors des sorties à l'extérieur. Cette affiche sera présente près des portes de sortie. Aussi, madame St-Onge mentionne qu'il y a maintenant des flèches à sens unique dans le débarcadère des autobus pour éviter les complications de circulation. Lors de la journée pédagogique, les élèves au SDG ont réalisé des recettes qui ont paru dans l'Info-parents du mois d'octobre. Pour conclure, la facturation du service de garde sera dans Mozaïk.

10.4 Autres sujets :

10.4.1 Soutien aux enseignants

Monsieur Germain Pitre mentionne qu'il a eu des échos de parents qui ont remarqué que les enseignants font de plus en plus de gestion comportementale en classe et cette tâche s'alourdit d'année en année. Le manque de ressource sur le terrain fait en sorte qu'il y a beaucoup de personnel en arrêt de travail ou quitte tout simplement le milieu. Malheureusement, ce sont les élèves qui en souffrent. Il suggère que l'on fasse une réflexion à ce sujet afin de venir en aide au personnel. Que peut-on faire pour contribuer au soutien des enseignants? Monsieur Pitre aimerait que l'on travaille de pair avec les parents, la direction et les enseignants pour échanger à ce sujet. Il mentionne aussi que plusieurs moyens dans le projet éducatif n'ont pas pu être mis en place dû à la pandémie, mais il temps d'y réfléchir et de demander aux parents d'être contributeurs. Monsieur Germain Pitre ne parle pas juste de la gestion comportementale, mais il en va aussi de la réussite éducative.

Madame Julie Pronovost déplore le fait que le milieu scolaire à Saint-Antoine-sur-Richelieu soit reconnu « défavorisé » par le Ministère de l'éducation. Elle affirme que les départs et les arrêts de travail sont aussi causés par le manque de respect et d'agressivité à travers les appels téléphoniques, message dans l'agenda et/ou des courriels de certains parents envers le personnel (enseignants, soutien, direction). De plus, certains parents viennent même à l'extérieur de l'école pour s'en prendre à un membre du personnel. Cela n'aide pas à garder une stabilité au niveau du personnel. Madame Julie Pronovost ajoute qu'heureusement ce n'est pas représentatif de tous les parents, mais qu'une infime partie.

En conclusion, monsieur Pitre demande s'il est possible de souligner ce point à la prochaine assemblée générale des enseignants et d'en discuter à la prochaine rencontre du CÉ.

Un dernier point discuté : Facebook. Madame Emmanuelle explique que cette plateforme de communication engendre un malaise chez certains membres du personnel. Nous avons déjà classe

Dojo qui fonctionne très bien et qui est accessible à tous les parents. Madame Mélanie Jalbert utilise cette plateforme avec les parents du préscolaire et ils peuvent en tout temps prendre connaissance de ce qui se passe en classe et peuvent aussi communiquer avec l'enseignante par ce médium. Personne n'est exposé au profil de qui que se soit et cela demeure bien encadré.

10.4.2 Membre élu de la communauté

Monsieur Germain Pitre annonce qu'il y a un nouveau conseil municipal à Saint-Antoine-sur-Richelieu et qu'il aimerait bien que madame Marie-Claude Bouchard, responsable des loisirs, siège comme membre élu de la communauté au sein du conseil d'établissement. Il aimerait avoir une table de concertation qui rassemblerait un représentant de : l'école, les loisirs, FADOQ, bibliothèque et tous les organismes de la municipalité afin de collaborer à plusieurs projets.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Julie Pronovost propose la levée de l'assemblée à 21 h 32.

Monsieur Pierre-Luc Moisan
Direction

Madame Mélanie Gervais
Présidente du CÉ